

Budget supplémentaire 2022 - Budget Ville

Rapporteur

Bernard NICOLAS, 4ème Adjoint au Maire

Exposé

Le budget supplémentaire étant un acte d'ajustement, il permet d'effectuer l'inscription de dépenses courantes non inscrites au budget primitif dans leur intégralité. En effet, les comptes de gestion et comptes administratifs n'ayant pas été arrêtés au moment du vote du budget primitif, le budget supplémentaire va permettre d'ajuster les résultats votés par anticipation lors des BP 2022.

Par rapport, aux résultats anticipés inscrits au BP 2022 et aux résultats définitifs de 2021, des ajustements sont nécessaires :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat définitif 2021	1.341.322,10	908.136,02
Résultat anticipé 2021 inscrit au BP 2022	1.356.316,83	908.136,01
Ecart	-14.994,73	0,01

Afin de régulariser cette situation, un ajustement est prévu de la manière suivante :

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		001 – Résultat cumulé	0.01
		1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	-
		1318 – Autres subventions	14.994,73
			14.994,72
TOTAL		TOTAL	0,00

Proposition

Il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- D'approuver le budget supplémentaire du budget Ville comme susvisé

Projet de délibération soumis à la :

Commission 1 FAGE 2020-2026